



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Compagnies

Question écrite n° 39494

Texte de la question

M Roland Blum attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'equipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, charge des transports, sur la greve des pilotes d'Air Inter qui se produit depuis plusieurs semaines et qui paralyse l'activite d'une compagnie aerienne et l'activite economique du pays. Les revendications des syndicats de pilotes sont inadmissibles et injustifiees et l'attitude d'une minorite de pilotes est suicidaire pour l'economie francaise. Accepter de telles revendications reviendrait a penaliser les compagnies francaises par rapport a leurs concurrents. En consequence, il lui demande d'intervenir pour mettre fin de facon autoritaire a cette greve et prendre des sanctions graves a l'encontre des grevistes.

Données clés

Auteur : [M. Blum Roland](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39494

Rubrique : Transports aerien

Ministère interrogé : transports

Ministère attributaire : transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1739